



Assemblée Générale Ordinaire
du
15 mai 2019

Le président, Jacques MEUNIER, remercie la ville de Dole pour la mise à disposition de la salle Edgar Faure ainsi que les invités pour leur présence :

- M. Jean-Pierre CUINET, conseiller municipal délégué à la vie associative.
- M. Jean BORDAT, conseiller municipal (environnement et espaces naturels sensibles)
- M^e Isabelle DELAINE, conseillère municipale, chargée des déplacements doux
- M^e Nathalie JEANNET, collaboratrice de M Jean-Marie SERMIER
-

Excusés : M. Jean-Marie SERMIER, député du Jura, M. Clément PERNOT, président du conseil départemental ; M. Jean-Pascal FICHÈRE, président du Grand Dole ; M. FERNOUX-COUTENET vice-président au Grand Dole, chargé des transports ; M. Franck DAVID, vice-président du Grand Dole au tourisme et vice-président du conseil départemental chargé des voies vertes ; M^e Françoise BARTHOULOT, conseillère départementale ; M. Félix MACARD, maire de Foucherans et vice-président du Grand Dole chargé des déplacements doux ; M. Jean-Baptiste GAGNOUX, maire de Dole ; M. Denis GINDRE, maire de Brevans ; Commandant Patrick PRZYDROZNY (Police nationale) ; David KLEISLER (directeur de la Police Municipale).

Il remercie les autres personnes et les adhérent(e)s de leur présence.

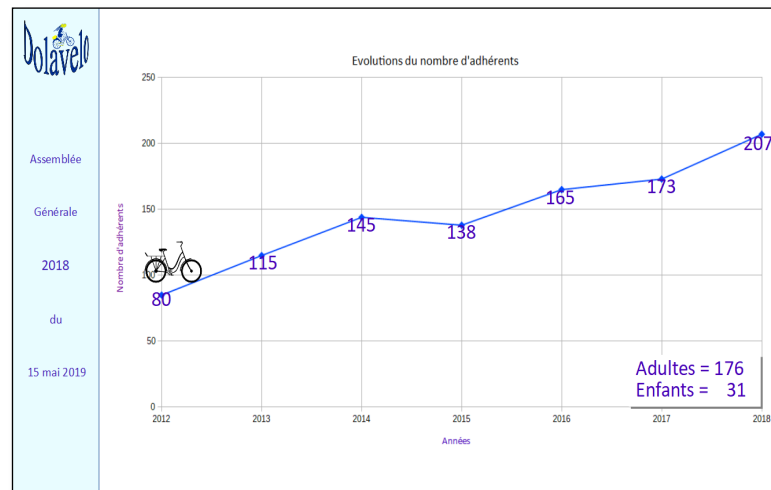
Cette deuxième assemblée générale dont le nombre de votants présents ou représentés est de 36, ne nécessite pas de quorum et peut avoir lieu, l'ordre du jour étant le suivant :

Rapport moral et rapport d'activité 2018
Rapport financier 2018, budget prévisionnel 2019
Orientations 2019
Renouvellement du Conseil d'Administration

Le président aborde l'assemblée générale en présentant l'association DOLAVELO :

Association d'usagers de la bicyclette créée le 15 mars 2012 ; prend la suite du Collectif-Vélo créé en 2009 par Isabelle Nouvellon et coordonné par Guy Dubled.

- But : encourager la pratique du vélo dans les déplacements quotidiens et de loisir à Dole et dans les environs
- Affiliée FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette, 308 associations de cyclistes urbains, 7 salariés)
- Dolàvélo est une association reconnue d'intérêt général depuis le 15/12/2012
- 207 adhérents fin 2018



Puis passe au rapport moral et rappelle que faire du vélo est bon pour la santé et diminue considérablement les risques de cancers, de maladies vasculaires, de diabète, ...

Le vélo ne pollue pas, est facile à stationner, ne fait pas de bruit, est économique, est plus rapide qu'une voiture (en ville). Le vélo facilite les échanges (les cyclistes se parlent souvent, ce que ne font pas les automobilistes), donne du tonus et du dynamisme.

Le "Plan vélo et mobilités actives" lancé par le gouvernement le 14 septembre 2018, financé à raison de 350 millions d'euros sur une période de 7 ans, paraît réellement crédible, en rendant obligatoire le forfait mobilité vélo pour les fonctionnaires, en systématisant le marquage antivol des vélos et en généralisant l'apprentissage de la mobilité à vélo avant l'entrée au collège.

Le Savoir Rouler à Vélo lancé officiellement le 17 avril 2019 par le gouvernement, axe majeur du plan vélo, consiste à favoriser l'apprentissage du vélo pour une pratique plus sécurisée. Le volume minimal nécessaire à l'acquisition des compétences a été fixé à 10 heures.

Loi d'Orientation sur les Mobilités (L.O.M.) En discussion au parlement.

Avenue Duhamel : Le président évoque qu'il aurait été possible de marquer des bandes cyclables sur cette avenue au lieu des multiples "tourne à gauche" qui ornent la voie sur toute sa longueur. Il serait bien de cesser de favoriser la circulation des voitures pour favoriser celle des véhicules moins polluants.

Avenue Maréchal Juin : Le président rappelle qu'il aurait été possible de marquer au moins une bande cyclable dans le sens montant, une partie étant déjà existante en bas de l'avenue. Un stationnement le long de la voie, au lieu du stationnement en épis, ainsi que l'absence d'îlots en aurait permis la mise en place facilement.

Chaussées à Voie Centrale Banalisée ou "Chaucidou" (Chaussée à Circulation Douce) : Le président parle de l'intérêt de ce type de voies, déjà utilisées dans plusieurs pays (Suisse, Autriche, Allemagne, Pays Bas, ...). Il a eu l'occasion de présenter les "chaucidou" au cours d'une réunion du Comité Consultatif de Circulation. Me Delaine, conseillère municipale avec qui nous échangeons souvent, s'intéresse à cet équipement.

Bande cyclables : le président se plaint du mauvais entretien des ces espaces et demande qu'un effort soit fait par les services techniques pour qu'un balayage soit fait au moins une fois par mois.

Rapport d'activités 2018

Marquage antivol des vélos : Dolàvélo a gravé 33 vélos en 2018 avec le système Bicycode. Ces marquages ont été effectués lors de la bourse aux vélos de printemps (organisée par le Vélo Club Dolois) et lors de la fête des associations.

La base de données Bicycode est une base nationale à laquelle ont accès la police nationale et la police municipale, ce qui permet de rendre le vélo volé à son propriétaire lorsqu'il est retrouvé.

Tenue de stands, notamment à la fête des associations, la prévention des cancers, aux Bourses aux vélos de printemps et d'automne.

Ateliers d'Entretien Vélos tous les 3^e jeudi du mois, de 16h30 à 19h00 (d'avril à octobre)

Démarchage des vélocistes : Jacques a obtenu une remise de 10% de la part de ces commerçants à nos adhérents, sur présentation de leur carte de membre de Dolavelo.

Tenue d'une buvette sur le Cours Saint-Mauris : 26 juillet, 02 août et 09 août 2018, pendant le Marché Paysan du jeudi.

Balade à vélo nocturne « patrimoine » le 22 septembre 2018

Participation à l'encadrement de la "Boucle Insolite" organisée par le Grand Dole. Un grand Merci à la douzaine de bénévoles de Dolavelo qui ont donné de leur temps.

Participation au salon "Made In Jura" du 18 au 21 octobre 2018

Participation à l'encadrement des sorties à vélo de l'APER (Attestation de Première Éducation à la Route) dans les écoles primaires, sous la tutelle de la police municipale.

Participation au Comité Consultatif de Circulation (Ville de Dole)

Participation à diverses réunions avec les collectivités, Dole et Grand Dole principalement, ainsi qu'aux assises de la mobilité à Dole et à Dijon.

Participation au Pass' Sport Santé (exercices d'agilité à vélo, vélo-foot)

Participation de Jacques à deux formations organisées par la F.U.B. (Intervention en milieu scolaire à Reims, formation d'instructeur pour vélo-école à Villeurbanne). Jacques à pris en charge l'intégralité des frais de déplacement et d'hébergement.

Multiplés interventions auprès de la municipalité pour confirmer l'attribution de notre local et signer une convention.

Refonte du site internet : Jacques a commencé à rénover le site de l'association, le rendant notamment responsive (s'adapte à taille de tout écran).

Facebook : notre page, suivie par 271 abonnés, est mise à jour régulièrement, en fonction de nos activités, des articles de presse, ...

Acquisition d'un stand pliable de 6m X 3m à un rapport qualité/prix très satisfaisant

Acquisition d'outillage (pour les ateliers d'entretien vélos)

Agrément Éducation Nationale : Compte tenu de son affiliation à la F.U.B. et à ses interventions dans le domaine de la sécurité à vélo (APER entre autres) Dolavelo a obtenu son agrément éducation nationale qui aura toute son utilité lors de nos interventions dans les écoles.

Mécénat réalisé : le président remercie le magasin **Super U** de Tavaux pour le vélo pliant qu'il a offert à l'association.

Il remercie aussi le **garage Pagnier** (concessionnaire Opel à Dole) pour le don de 50 €.

Le président donne ensuite la parole au trésorier pour la présentation du rapport financier.

Rapport Financier 2018

Jean-François MONDON, notre trésorier présente les comptes de l'association :

Vous retrouverez tous les éléments comptables dans le diaporama joint.

Il souligne l'ajout d'un bilan au compte de résultat habituel, ceci pour tenir compte des investissements matériels réalisés.

À la fin de son intervention, le président le remercie pour son travail, et souligne l'intérêt de faire appel au mécénat en démarchant les entreprises, même petites (artisans, commerçants, professions libérales). À raison de 20 € par ci, 50 € par là, nous pourrions financer nos matériels, indispensables pour que notre activité de vélo-école fonctionne dans de bonnes conditions.

Il rappelle que ces entreprises peuvent déduire 60% du montant de leur don et que les particuliers peuvent déduire 66% du montant de leurs impôts.

Orientations pour 2019

Ouverture de la vélo-école :

La convention d'attribution du local enfin signée avec la municipalité, les problèmes d'assurance résolus, des vélos à disposition des élèves, notre vélo école va pouvoir exister.

Ouverture prévue : 1^{er} juin 2019

Balades à vélo : bien que certains adhérents en aient fait la demande, il semble actuellement difficile de parvenir à un nombre suffisant de participants. Cette option reste à l'étude.

Recherche de mécènes : indispensable pour un bon équilibre financier

Nous continuerons toutes les activités que Dolavelo a faites en 2018 :

Ateliers d'Entretien Vélos, participations à des salons, aux réunions, encadrement de manifestations, suivi des équipements vélos réalisés par la Ville et le Grand Dole, propositions d'aménagements, échanges avec les élus, APER, interventions en milieux scolaires, ...

Présentation du nouveau logo de DOLAVELO

Ce nouveau logo a nécessité plusieurs semaines de discussions et d'essais divers, pour parvenir à une image dynamique, tenant compte à la fois de la Ville de Dole, de la voie verte, de l'eau (Doubs et canal), de l'environnement (arbres, oiseaux, soleil) et du vélo.

Les critiques entendues jusqu'à présent sont toutes positives.



Modification à valider par l'assemblée générale :

Modification des statuts de l'association DOLAVELO pour tenir compte des nouvelles activités et faire une mise à jour générale de ces statuts qui étaient, à la base, des "statuts type".

La mise à jour est adoptée à l'unanimité moins deux voix contre le fait de modifier le pourcentage des présents à l'assemblée générale (quorum).

Mise à jour du tarif des cotisations : inchangé depuis 2012, le tarif suivant est proposé :

Cotisation adulte	=	8,00 €
Cotisation couple	=	12,00 €
Cotisation enfant	=	1,00 €

La hausse du tarif est adoptée à l'unanimité.

La règle du quadrimestre reste acquise : Une personne adhérant entre les mois de septembre à décembre de 2019 n'aura rien à payer pour l'année 2020.

Renouvellement par tiers du Conseil d'Administration.

Elisabeth LACROIX a démissionné en mars 2018 car elle a déménagé sur Dijon

Annie BUCHWALTER a démissionné en septembre 2018 pour des raisons personnelles

Vincent CARDINAUX n'assistant jamais aux réunions et ne payant pas sa cotisation en temps utile s'est exclu lui-même du C.A.

Lionel GATINAULT et Guillaume MATTONE sont renouvelables et ne se représentent pas.

Bernard HOSTEIN se présente pour rejoindre le Conseil d'Administration.

Le vote a lieu à main levée : unanimité.

Le Conseil d'Administration comprend désormais 5 membres :

Thierry DELACROIX, Bernard HOSTEIN, François LESTRADET, Jacques MEUNIER, Jean-François MONDON.

Passage aux différents votes :

- | | |
|------------------------------|------------------|
| - Rapport d'activités 2018 : | Pour = unanimité |
| - Rapport moral 2018 : | Pour = unanimité |
| - Bilan financier 2018 : | Pour = unanimité |
| - Budget prévisionnel 2019 : | Pour = unanimité |
| - Orientations 2019 : | Pour = unanimité |

Le président remercie l'assistance de la confiance qu'elle lui témoigne.

Intervention de Monsieur Jean-Pierre CUINET - Conseiller municipal délégué aux associations :

Il souligne la volonté de Dolavelo à faire appel au mécénat qui est une bonne façon de financer une association. Il apprécie aussi le mot de "concertation" employé par le président, cette façon de travailler étant bénéfique pour avancer dans les dossiers.

Quant au quorum non atteint lors de la première A.G., Il considère que ce n'est pas grave et qu'il peut s'agir d'une marque de confiance accordée par les adhérents à l'équipe dirigeante de l'association.

Intervention de Madame DELAINE - Conseillère municipale, en charge des déplacements doux ; présidente de Comité Consultatif de Circulation :

Elle se félicite des bonnes relations et des échanges constructifs qui ont lieu entre la municipalité et Dolavelo. Elle apprécie les propositions faites par notre association.

Elle fait part de l'intention de la municipalité de créer plusieurs espaces cyclables (avenue de Landon, rue F. Mistral, Bld des Frères Lumière, sortie de la voie Grévy).

Intervention de Madame JEANNET - Collaboratrice de M. Jean-Marie SERMIER, député :

Très intéressée par le développement de la vélo-école de Dolavelo et par ses interventions en milieu scolaire, elle reprendra contact prochainement.

Le président remercie les élus pour leurs interventions et les autres personnes pour leur présence. Il leur propose de terminer la soirée avec le verre de l'amitié.

Vous trouverez dans le document joint l'intégralité de la présentation effectuée par le président et le trésorier au cours de l'assemblée générale (diaporama).

Pour ne pas faire de doublons, seules les précisions sur certains points et les interventions verbales sont développées dans le présent compte-rendu.